



92 Montée de la Mairie- 73460 TOURNON
04 79 38 51 90 - mairie@tournon-savoie.com
<http://www.tournon-savoie.com>

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 05 JUIN 2026

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-SIX

LE CINQ JUIN A 19H00

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	14	14

Date convocation	Date affichage	N° délibération
03/06/2026	03/06/2026	2026/39

Présents : BERTHET Sandrine, CARMONA David, CHARDONNET Emilie, CHATELAIN Éric, CHEVRIER-GROS Anne-Lise, COMBAZ BEN ARIBA Shaina, DELATTRE Carole, FLORES Patrice, LASSIAZ Fabienne, MARCHI Arnaud, MURAZ-DULAURIER Gilles, OMELTCHENKO Luc, RIMBOUD Christelle, TRABICHET Jerry

Absents : LASSIAZ Zakari

Secrétaire : MARCHI Arnaud

A 19h15, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

DELIBERATION N°2026/39

SYNDICAT SCOLAIRE DU VAL TAMIÉ – PARTICIPATIONS FINANCIÈRES 2026

Vu le budget primitif 2026 du Syndicat Scolaire voté le 27 avril 2026,

Vu le calcul des participations financières demandées aux Communes membres et présenté en Conseil Syndical le 27 avril 2026,

Madame Le Maire rappelle que la Commune est membre du Syndicat Scolaire du Val Tamié (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) qui vote chaque année les contributions des Communes membres, nécessaires à l'équilibre du budget du Syndicat, selon les règles de répartition prévues dans les statuts.

Ces contributions constituent des dépenses obligatoires.

DÉCISION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- ✓ **APPROUVE** le détail des participations financières demandées aux Communes membres (Tournon, Verrens-Arvey, Plancherine) comme présenté dans le document en annexe.
- ✓ **AUTORISE** le Maire à ordonnancer les dépenses correspondantes
- ✓ **PRÉCISE** que les crédits sont prévus au budget communal

Le Maire
Sandrine BERTHET

Le secrétaire de séance
Arnaud MARCHI

Transmis au contrôle de légalité
Le 06 JUIN 2026

Publié le 06 JUIN 2026

REPARTITION COMMUNALE 2026

32% de la population 35% du potentiel financier 33% du nombre d'élèves

FONCTIONNEMENT = 194 129.28 €

(prévision budgétaire c/74758)

Participation des Communes :	194 129.28	
Nombre d'enfants :	170	
Somme par enfant :	1 141.94	1 141.94
Plancherine	44 535.66	
Tournon	47 961.48	
Verrens	101 632.14	

Communes	nbre élèves	population	PF
Plancherine	39	473	496 031
Tournon	42	600	1 216 190
Verrens	89	994	937 836
TOTAL	170	2067	2 650 057

Chiffres basés sur le mois de septembre 2025 pour le nbre élèves et le mois de janvier 2026 pour le PF et population

INVESTISSEMENT = 40 000 €

(prévision budgétaire c/ 2131 et 2157)

Communes	Pop	Potentiel	nbre élèves	A PAYER
PLANCHERINE	2 929.08	2 620.48	3 028.24	8 577.80
TOURNON	3 715.53	6 425.02	3 261.18	13 401.72
VERRENS	6 155.39	4 954.50	6 910.59	18 020.48
TOTAL	12 800.00	14 000.00	13 200.00	40 000.00

PARTICIPATION FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT

Plancherine	53 113.46
Tournon	61 363.20
Verrens	119 652.62

TOTAL MENSUEL = (FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT) - PARTICIPATIONS de janv à mars/9 mois

La Participation de janvier à mars/9 mois vient en déduction

PLANCHERINE	5 163.61
TOURNON	5 882.50
VERRENS	11 276.31

D'après les statuts du Syndicat, il est prévu que la Commune de Cléry participe à l'équipement, l'entretien de l'école de Verrens-Arvey et la gestion et le recrutement du personnel.

Or, depuis septembre 2016, plus aucun enfant domicilié à Cléry ne fréquentent l'école de Verrens-Arvey ni celle de Tournon. C'est pourquoi, Cléry n'est pas prévue dans le calcul des participations.